



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE D'ALBANIE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE

Intervention

de

S.Exc.Monsieur Vladimir Thanati
Chef de la Délégation albanaise

A la Réunion des Comités Permanents de la Convention pour
l'interdiction de l'usage, stockage, la production et le transfert
des Mines anti-personnel et leur destruction

du 12 au 16 mai 2003 à Genève

Le texte prononcé fait foi.



**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE D'ALBANIE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE**

**Messieurs les co-Présidents,
Excellences
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord qu'au nom du Gouvernement de la République d'Albanie de vous exprimer les remerciements de la délégation albanaise pour l'excellent travail que vous faites et en même temps de nous avoir donné la parole. Nous voulons à partager avec vous la bonne nouvelle à savoir que l'Albanie a remis au Secrétaire Général des Nations Unies le deuxième rapport sur l'article 7 de la Convention d'Ottawa.

La crise de Kosovo a laissé plus de 15 millions de m² de terre contaminée de mines et de munitions non-explosées (UXO), dans la zone Nord-Est de l'Albanie. Depuis 1999 cet état de fait a entraîné la mort de 27 personnes, alors que 216 personnes sont gravement blessées (le dernier au mois de janvier de 2003). Les mines causent non seulement des mutilations mais aussi empêchent la réduction de la pauvreté et le développement. Elles suscitent également une autre inquiétude sérieuse, celle de la gestion de la frontière entre l'Albanie et le Kosovo car il n'y a pas de carte des champs minés. Cependant un travail énorme a été fait pour le déminage de la frontière nord-est. Vous le savez déjà que l'Albanie a déclaré le 4 avril 2002, deux ans après la ratification de la Convention, qu'elle avait détruit la dernière mine anti-personnel, deux avant ses engagements aux termes de la Convention. Cette année nous avons commencé un autre projet très important visant à démilitariser 108.000 tonnes de munitions.

Depuis le début de 2002 l'Albanie a réduit de plus de moitié les terres contaminées du Nord-Est du pays, il reste encore 6 millions de m² à décontaminer. En appliquant un plan national intégré pour l'action contre les mines, plus de 9 millions de m² de terre ont été décontaminées jusqu' à la fin de 2002 et rendus aux communautés touchées. Dans le cadre de la réduction au minimum du risque des mines, un programme

de prévention a été mis en place, consistant à éduquer les populations du Nord, à les sensibiliser des dangers des mines. Tout ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien constant des donateurs du programme pour l'Action contre les Mines et je saisis cette occasion pour les remercier vivement.

Pour l'année 2003 nous avons prévu d'effectuer une étude technique au Nord-Est de l'Albanie, financée par le Conseil de l'Europe, qui devra définir exactement le niveau de contamination des terres pour procéder ensuite à la décontamination totale de ce qui reste. Nous continuerons aussi à appliquer un programme d'assistance aux victimes. Le défi qui se pose pour le Gouvernement albanais, qui a mis jusqu'à présent à la disposition du Programme d'Action contre les Mines 1.583.600 USD dont la moitié a servi d'assistance aux victimes des mines, est de continuer de s'occuper des victimes, de toutes les victimes des mines, en améliorant les capacités de leur prise en charge et surtout de leur réintégration dans la société, dans la vie active. Cela exige également une meilleure coordination entre les structures gouvernementales et les ONG qui agissent dans ce domaine, et bien-sûr l'aide financière des donateurs étrangers. L'Albanie s'engage également à mettre sur pieds un programme pour le déminage humanitaire en dehors des frontières de notre pays, à partir de 2005.

La délégation albanaise désire saisir cette merveilleuse occasion pour remercier sincèrement tous les gouvernements et les différentes organisations internationales qui ont contribué jusqu'à maintenant si généreusement pour la prise en charge des victimes des mines et appelle tous les Etats membres de continuer à aider l'Albanie pour réaliser les objectifs fixés.

L'année 2002 a marqué un tournant concernant le Programme de l'Action contre les Mines, tandis que 2003 sera une année décisive. L'Albanie peut servir, toute modestie mise à part, d'exemple pour les pays de la région. Durant l'année en cours une attention particulière sera accordée à l'évaluation de la situation des mines et des UXO et au démarrage de la stratégie de transition. Indépendamment des défis que nous devons relever, nous sommes convaincus, tout en ayant votre soutien constant, nous parviendrons à s'acquitter de notre objectif stratégique à savoir – rendre l'Albanie exempte des effets dévastateurs des mines et des UXO jusqu'à la fin de 2005.

Encore une fois je permets de vous exprimer nos remerciements sincères pour l'aide qu'a reçu l'Albanie pour la réalisation de ses objectifs et en même temps je souhaite des succès à tous les Etats partis de la Convention.

Merci de votre attention.